

Extrait du registre  
des délibérations de la commune d'Herry  
séance du 22/04/2016

**- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

M. le Maire propose la répartition des subventions aux associations comme suit :

USH FOOT : 1 800 €

SOCIETE DE PECHE LE GARDON : 1 400 €

D'ICI DANSE : 200 €

COOPERATIVE SCOLAIRE (SUBVENTION ANNUELLE) : 2 250 €

COOPERATIVE SCOLAIRE (CINEMA-ECOLE) : 300 €

CABH : 1 550 €

CABH ARBRE DE NOEL : 350 €

B'HERRY SCRABBLE : 350 €

ASS HERRY PETANQUE : 1 100 €

ASCH : 1 550 €

AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE : 60 €

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS : 1 100 €

JEUNES SAPEURS POMPIERS PAYS VAL SANCERROIS : 35 €

FACILAVIE : 35 €

ADMR : 35 €

FOND DE SOLIDARITE LOGEMENT : 1 500 €

Le Conseil Municipal décide d'attribuer ces subventions.

**- PARTICIPATION VOYAGE COLLEGE EN ITALIE**

M. le Maire informe que des enfants d'Herry se rendront du 8 au 13 mai 2016, en Italie pour un voyage culturel et linguistique organisé par le collège de Sancergues.

Le Conseil Municipal décide d'accorder une participation financière de 50 € par enfant.